

DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIERE 2020

La déclaration de performance extra financière (DPEF) a pour objectif de répondre aux exigences de l'article L.225-102-1 du Code Commerce : apporter des informations sur la manière dont notre société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité et sur les effets de celle-ci quant au respect des droits de l'homme , de la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale.

Elle prend en compte:

- Notre modèle d'affaire
- L'identification de nos ressources et parties prenantes
- La cartographie de nos enjeux
- Les chiffres clés de notre politique sociale
- Le suivi de nos indicateurs
- Les autres points RSE

Toutes les informations figurant dans cette DPEF sont pertinentes au regard des principaux risques identifiés.

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) fait partie de l'ADN du Groupe EPC, nos décisions et nos activités sont programmées et mises en œuvre de manière à être conformes à notre vision élargie de la démarche RSE; cette vision détermine ce que doit être notre responsabilité en tant que groupe international vis-à-vis de nos employés, de nos partenaires et de l'ensemble de la collectivité.

Le respect est une valeur fondamentale et historique du Groupe EPC : le respect des personnes, de nos salariés comme de toutes les parties prenantes, le respect de l'environnement et le respect des institutions.

Dans la pratique et dans la réalité de tous les jours, ce principe fondamental se traduit par :

- Une politique très exigeante en matière de santé, de sécurité et d'hygiène
- Un comportement éthique et transparent
- L'éducation et le bien-être social au travers d'une implication forte en matière de développement des communautés
- La protection de l'environnement à travers la préservation de la faune, la protection et la sauvegarde des milieux naturels

Notre démarche repose sur le processus suivant :



Le périmètre de la DPEF comprend les filiales consolidées du Groupe.

Néanmoins, nous avons choisi pour la pertinence des indicateurs présentés ci-après de nous concentrer sur les filiales actives, qui comportent des salariés.

Parmi celles-ci, 2 filiales ne figurent pas dans notre analyse, l'une par défaut de réponse et l'autre parce qu'il s'agit d'une entité nouvellement consolidée que nous n'intègrerons que dans notre prochaine DPEF, celle qui concernera l'année 2021.

Nous avons ainsi retenu 33 filiales sur les 50 qui figurent dans le périmètre consolidé du groupe.

Le modèle d'affaires du Groupe EPC

Vers une stratégie de services et de développement de l'activité explosifs

Au service de ses clients depuis 125 ans, le groupe EPC a su évoluer en s'adaptant.

Depuis sa création, le Groupe a fait le choix de la proximité, optant pour l'implantation plutôt que l'exportation. Ce choix, exigeant en investissements, permet à au Groupe EPC d'offrir aujourd'hui à ses clients disponibilité, réactivité, ainsi qu'un précieux soutien logistique et administratif.

❖ Une stratégie de service : vente de solutions sur-mesure à nos clients

D'une entreprise de production et commercialisation de dynamite à la fin du XIXème siècle, la société EPC est devenue un groupe mondial apportant à des clients sur cinq continents des produits performants et des services adaptés à leurs besoins, aussi divers que complexes.

Dans les années 1990, EPC a fait le choix d'un élargissement et de son offre. C'est ainsi que le Groupe a été un pionnier, dans l'industrie des explosifs civils, de l'intégration des activités de forage productif. Cette option stratégique décisive a permis au Groupe de proposer de manière systématique, non plus seulement des explosifs, mais des solutions adaptées englobant l'ensemble de l'activité d'abattage de la roche, de l'élaboration des plans de tir, à la livraison de l'explosif dans le trou et la mesure des conditions de tir. De fabricant et marchand d'explosifs, le Groupe EPC vise ainsi à devenir un prestataire et partenaire des opérateurs miniers, carriers et acteurs des travaux publics.

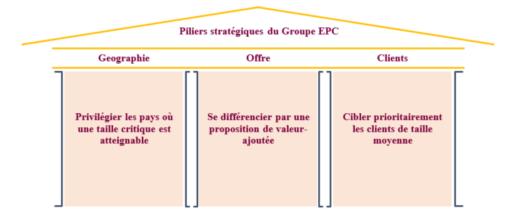
Aujourd'hui, le Groupe EPC a une vraie stratégie des services qui nous différencie, dans un contexte de commoditisation des produits explosifs et de concurrence accrue, notamment chinoise.

Le Groupe EPC a donc fait le choix de la sélectivité et de la technicité, proposant à ses clients des solutions complètes plutôt que de simples livraisons produits.

Les activités de service représentent ainsi une part croissante du chiffre d'affaires relatif à l'activité des Explosifs du Groupe EPC, et aujourd'hui plus de 30% de celui-ci.

Une stratégie de développement sur notre activité explosifs

Sur la base de ce qui précède, la stratégie du Groupe EPC pour son activité Explosifs, s'articule comme suit :



La sélectivité géographique permet de concentrer les ressources et d'en assurer ainsi l'efficience. Elle entraîne une plus grande proximité avec les opérateurs des marchés ciblés et une capacité d'action accrue. Elle permet de transformer, dans un second temps, ces marchés en base de développement régionale.

La différenciation par le service, la technique et la technologie est au cœur de la stratégie du Groupe. Elle permet d'éviter le fonctionnement de « commodité » largement pratiqué par les grands intervenants du secteur, encouragé par certains grands opérateurs miniers ou carriers, et encore accru récemment par l'introduction nouvelle de producteurs d'explosifs « low cost ».

Les clients ou marchés de taille moyenne sont moins attractifs pour les principaux acteurs de notre industrie (Orica, Dyno, Maxam) que les très grosses opérations (certaines mines consomment ainsi à elles-seules plus que la totalité du marché français) et sont ainsi souvent « laissés pour compte ». En outre, leur taille plus réduite ne leur permet souvent pas d'intégrer l'ensemble des services périphériques aux explosifs (ingénierie de tir, forage, minage, logistique). Ils sont donc plus réceptifs à l'offre « sur-mesure » du Groupe EPC.

Le Groupe EPC, en cohérence avec la stratégie décrite plus haut, développe des actions de :

- Consolidation de sa présence sur ses géographies traditionnelles (Europe du Nord et du Sud, Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest et Moyen Orient),
- Implantation sur de nouveaux marchés.

C'est ce qui a présidé à la création de la Zone Asie-Pacifique qui, outre le suivi et le développement des implantations existantes du Groupe au Moyen-Orient, a vocation à développer son activité en Asie, comme le montrent la création de notre filiale au Japon ou notre partenariat au Vietnam.

De même, la création d'une zone spécifique « Amériques », regroupant nos opérations au Canada, aux Etats-Unis et au Pérou, traduit l'intérêt du Groupe pour ce continent, très gros consommateur d'explosifs civils, mais où l'attention des acteurs traditionnels du secteur s'est depuis longtemps focalisée sur les très gros opérateurs miniers, laissant partiellement insatisfaite une demande plus éclatée sur laquelle se focalise le Groupe EPC.

La poursuite de notre succès dans l'activité Démolitions

Le Groupe a développé son activité de démolition dans le courant des années 2000 essentiellement par le biais d'acquisitions sur le marché français. L'objectif était de diversifier les activités du Groupe dans un secteur connexe à celui des Explosifs afin de servir de relais de croissance à une activité « explosif » mature sur le marché européen.

La stratégie poursuivie aujourd'hui consiste à développer tous les savoirs du métier de la démolition en s'orientant vers les secteurs à haute valeur ajoutée à savoir :

- les grands projets avec des contraintes techniques fortes ;
- les spécialités complexes et à forte contraintes réglementaires (désamiantage, déplombage notamment) ; et
- le tri, l'enfouissement et le traitement des déchets du bâtiment récupérés dans les chantiers de démolition.

Présent à l'origine essentiellement dans l'ouest et en région parisienne, le Groupe développe également une stratégie de couverture du territoire national par la création de nouvelles agences ou par le biais d'acquisitions.

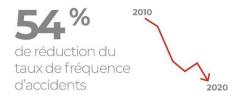
LES PILLIERS DU GROUPE AU SERVICE DE SON MODELE DE DEVELOPPEMENT

La santé et la sécurité :

Santé et sécurité font partie intégrante de l'ADN du Groupe EPC.

Nous veillons à encourager les bonnes pratiques sécurité auprès de nos collaborateurs. Cette culture de la Sécurité est cristallisée par le programme « Esprit d'Equipe » dont les messagers sensibilisent les équipes sur le terrain à l'objectif du zéro accident.

EPC groupe s'efforce chaque jour de faire de la sécurité une valeur essentielle et communautaire.



Chiffre basé sur l'évolution du TF1 (Taux de fréquence 1) calculé sur les 12 mois glissants de décembre 2010 à décembre 2020. Source : Direction SSE Groupe, Février 2021

La responsabilité sociétale :

Respect des personnes, respect de l'environnement, respect des institutions : le Groupe EPC a depuis fort longtemps une vision élargie de la responsabilité sociétale.

Présente sur les cinq continents, la société continue de croître en harmonie avec les communautés locales tout en veillant à la protection de la nature.

Cette vision se traduit par des actions de terrain qui vont au-delà des attentes règlementaires habituelles.

L'innovation:



2,5 M€/an investis en Recherche et Développement

Source: EPC France, DAF (2021)

Depuis sa création, le Groupe EPC est à la pointe du développement des explosifs civils, à l'origine du premier brevet pour le Nitrate-Fioul, au développement de formules spécifiques d'émulsion en vrac ou de systèmes d'explosifs bi-composants.

Depuis quelques décennies, l'innovation dans l'industrie des explosifs civils s'est élargie du produit à ses modes application et à l'optimisation de son usage. Le Groupe EPC a ainsi développé ses propres technologies de camions mélangeurs sur site (à ciel ouvert ou en souterrain), ainsi que d'usines modulaires, adaptables aux conditions du terrain et à la nature des marchés.

En outre, le Groupe EPC développe et améliore en permanence les moyens informatiques d'élaboration et d'optimisation des tirs à travers le développement de logiciels pointus et adaptés. Sa suite logicielle Expertir© est au cœur d'un système qui vise à apporter aux clients du Groupe la maîtrise de la conception en plus de l'excellence opérationnelle.

Le progrès technologique est donc le levier du développement stratégique et le gage de la satisfaction client.

Le pôle EPC Innovation est composé d'ingénieurs en Recherche et Développement et de techniciens aux compétences très pointues, connectés à la réalité du terrain, qui apportent des réponses innovantes aux besoins de nos différentes filiales.

Une démarche volontariste et transverse d'analyse et de structuration du processus R&D a été conduite en 2020 afin de permettre au Groupe de développer les produits et services de demain. Il en est ressorti un plan de Recherche, Développement et Innovation à 3-5 ans qui détaille précisément les livrables attendus ainsi que les plans d'actions et les ressources

nécessaires à l'atteinte de ces objectifs ambitieux. D'importants investissements vont être consacrés à ce pôle R&D, qui a vocation à s'accroître rapidement.

Le développement des compétences de nos salariés

Afin de soutenir notre stratégie de différenciation et de développement, nous devons veiller à l'employabilité permanente de nos collaborateurs et au développement de leurs compétences.

Au service de cet objectif, une politique Ressources Humaines ambitieuse sera déployée dans les années à venir et s'appuiera notamment sur :

- l'identification et le développement de nos experts, la transmission des savoirs
- l'identification de nos poste-clé et la préparation de l'avenir,
- L'identification des compétences clé pour le Groupe
- La formation et le développement de nos talents, la gestion de leur carrière dans le Groupe.

Nous sommes déjà attentifs au développement des compétences de nos collaborateurs. Evolution technologique, enjeux liés à la sécurité, respect de l'environnement et des parties prenantes exigent un entretien permanent de nos connaissances et nos savoir-faire. Nous formons nos collaborateurs aux standards les plus élevés de qualité et de techniques. Exemple : des formations pour nos opérateurs simulant un environnement de carrière grâce à la réalité augmentée.

Nous formons également les équipes de nos clients pour continuer à maintenir un excellent niveau de performance et de qualité. Nous contribuons, à travers notre service de formation interne et externe, à matérialiser une polique de développement des compétences en formant les futurs professionnels du secteur grâce à des formations certifiantes.

PRESENTATION DETAILLEE DE NOS ACTIVITES

La production et distribution d'explosifs :

Activité historique du groupe EPC, elle reste au cœur de notre développement.

Ses formulations innovantes, gage de productivité, fiabilité et sécurité positionnent le Groupe EPC comme un acteur incontournable sur l'ensemble de ses marchés.

Nous avons une traçabilité totale, grâce à une solution agrégeant l'ensemble de de la boucle logistique, de la sortie de la chaîne de production à la livraison sur site, en passant par le flux des retours.





Servi par une expertise reconnue ,le forage- minage constitue un maillon essentiel de la chaîne de valeur de l'industrie extractive.

Profilage du front, conception de plans de tir, chargement des explosifs, services d'abattage au m3, mesure des vibrations : l'activité forage-minage s'est considérablement développée ces dernières années.



75
millions de m³
abattus par an dans le cadre
de contrats de service au m³



La démolition :

Avec 6 filiales en France et environ 450 salariés, le pôle Démolition propose une richesse et une technicité de moyens uniques sur le marché : démantèlement industriel, foudroyage de bâtiments, gestion des déchets, travaux de dépollution, désamiantage, déplombage.

La sécurité des procédés, la haute technicité tout comme le respect des parties prenantes et de l'environnement sont au cœur du déploiement de ressources humaines ultraspécialisées et d'un vaste parc de machines.

27% de l'activité du groupe

450
collaborateurs dont plus
de quarante ingénieurs
secondés par une quarantaine
de chefs de chantier

Source : Direction de l'activité démolition EPC, DAF 2020

La chimie énergétique :

Historiquement liée à notre savoir-faire de la chimie des produits nitrés, cette activité basée au Royaume Uni fait de nous un des leaders mondiaux sur le marché des additifs diesel qui contribuent à diminuer significativement la pollution automobile.



Les travaux spéciaux :

Microminage, minage TP, travaux en accès difficile et confortement : nos spécialistes opèrent depuis plus de vingt ans dans le secteur des travaux publics comme des tunnels.

C'est la complémentarité des métiers du groupe EPC qui en fait un acteur incontournable des travaux spéciaux et un des leaders européens de la discipline.



Logistique:

Le Groupe EPC a une expérience reconnue dans l'organisation d'opérations logistiques complexes et sur mesure des matières dangereuses

Le Groupe EPC est capable d'assurer le transport multimodal de tous types de produits de classe 1 et 5 à travers le monde et dispose de son propre port dont les docks sont au cœur des circuits logistiques desservant toute l'Europe.

EPC dispose également sur son usine historique de Saint-Martin de Crau d'un parc dédié et d'emplacements destinés aux tiers pour des chargement classe 1 ou 5 en toute sécurité.



NOS IMPLANTATIONS DANS LE MONDE







Des clients dans
45 pays et
5 continents



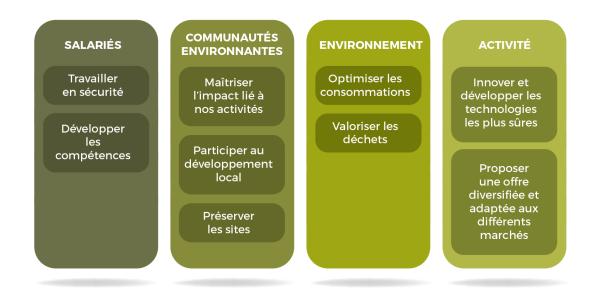
LES PRINCIPALES RESSOURCES ET PARTIE PRENANTES DU GROUPE EPC PEUVENT ETRE REPARTIES EN 4 GRANDES FAMILLES :



- Les parties prenantes internes à l'entreprise : les salariés et leurs représentants.
- Celles liées au respect de l'environnement : les institutions en charge de la gestion des espaces naturels, les organismes de contrôle et de régulation.
- Celles liées à l'activité : les clients, les fournisseurs, les concurrents, les partenaires
- Celles liées aux communautés locales : le voisinage, les mairies, les écoles, les associations.

CARTOGRAPHIE DES ENJEUX

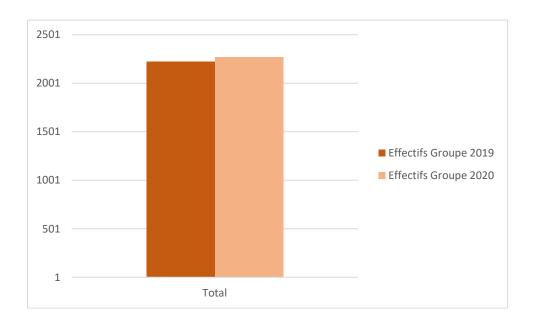
En prise directe avec les métiers du groupe et les risques qui lui sont liés, notre politique RSE se décline dans chacune de nos filiales, et sur tous nos métiers, en direction de toutes les parties prenantes liées à nos activités et en tenant compte de leur dispersion géographique :

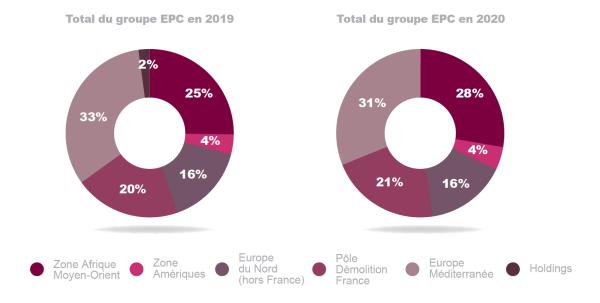


DONNEES D'EMPLOI ET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

 Les données d'emploi : comparaison des effectifs du Groupe entre 2019 et 2020 (hors holding)

2019: 2 228 salariés **2020**: 2 271





La variation nette des effectifs était de +63 salariés entre 2018 et 2019, elle est de +43 salariés entre 2019 et 2020.

Les effectifs du Groupe sont assez stables depuis 3 ans. On constate une légère croissance d'année en année.

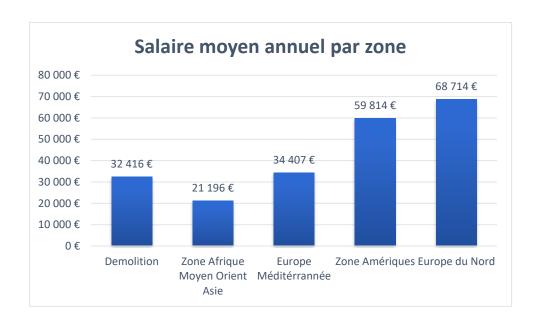
Les effectifs 2020 des filiales opérationnelles ont beaucoup crû dans la Zone Amériques, au Canada plus particulièrement (+ 60 embauches) et au Moyen-Orient, en particulier en Arabie Saoudite (+47 personnes chez MCS).

Cela correspond à une stratégie de développement très forte du Groupe dans ces régions. A l'inverse, il est à noter que l'Angleterre, du fait des conséquences économiques de la situation sanitaire, a dû procéder à un plan de licenciements de 49 salariés.

Les données relatives aux rémunérations

L'indicateur de l'évolution du salaire moyen par zone géographique semble pertinent. La répartition de cette moyenne sur l'année 2020 s'analyse de la façon suivante :

- L'Afrique a une moyenne basse, qui s'explique en partie par le niveau de vie dans les pays où nous sommes présents (moyenne de 15 400 € dans les pays de la seule Afrique)
- La zone Amériques est tirée vers le haut par les salaires aux USA
- La zone Europe du Nord est également tirée vers le haut par les salaires de la Suède et de l'Irlande



Les données relatives à la formation sur le périmètre France et Royaume-Uni

Sur 2020, il y a eu en cumulé 19 335 heures de formation dispensées sur ce périmètre à 1950 stagiaires.

Il est à noter que les heures de formation ont beaucoup diminué en 2020 si on les compare à 2019 (baisse de 45%).

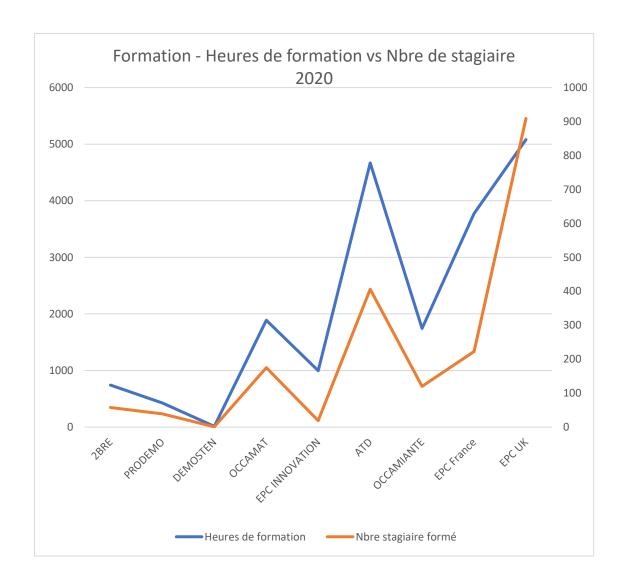
Cette baisse est consécutive à l'arrêt de l'activité Démolition lors du confinement de mars à mai 2020 ainsi qu'au chômage partiel mis en place en France durant cette période.

Beaucoup de formations, qui nécessitaient un mode présentiel, ont dû être reportées du fait de la situation sanitaire. Lorsque l'activité à temps plein a repris, les salariés ont été très sollicités dans leur travail pour rattraper un certain nombre de retards pris. Cela a également conduit à reporter certaines formations à 2021.

Nous souhaitons appliquer sur 2021 une politique volontariste concernant la formation.

Au Siège du Groupe, cette politique se traduit par un budget formation en hausse de 50% par rapport à 2020 pour permettre la mise en œuvre des formations qui ont été décalées et pour proposer des formations centrées sur le développement des compétences, notamment managériales.

EPC UK a poursuivi le développement de l'activité du Learning and Development Center inauguré en 2015.



Les données relatives aux mobilités et promotions dans le Groupe



Nous souhaitons à partir de l'année 2020 suivre ce nouvel indicateur, qui nous semble révélateur de la montée en compétence de nos collaborateurs. Sur les 75 promotions ou mobilités effectuées en 2020, l'essentiel s'est concentré sur l'Europe Méditérrannée et la Zone Afrique MO Asie.

Nous allons en 2021 proposer une politique plus volontariste sur les mobilités et promotions, d'une part en conduisant un processus de revue des talents Groupe, d'autre part en partageant de façon systématiques les postes à pourvoir en interne, afin de favoriser l'évolution des collaborateurs.

ANALYSE DES RISQUES LIES A NOS ACTIVITES ET NOTRE MODELE D'AFFAIRES

L'entreprise a procédé conformément aux articles : L. 225-102-1 et R.225-104 du Code de commerce à la revue de ses principaux risques extra financiers à partir de l'analyse de leur matérialité existante, de leur pertinence et de la gravité de leurs enjeux liés à l'analyse des risques financiers.

Un registre des risques a été élaboré à l'occasion de la mise en place de la définition du plan d'activité du groupe. Ces risques font l'objet d'une cotation systématique qui permet d'évaluer leur pertinence et leurs enjeux.

Ces risques et leur cotation sont revus annuellement par le comité de direction du groupe. Les procédures de revue sont intégrées au système de management associé à la certification ISO 22 301. Cette norme atteste de la capacité de l'entreprise à gérer en mode dégradé le retour à un fonctionnement normal dans les meilleures conditions et ce pour l'ensemble des activités critiques identifiées.

Cinq risques susceptibles d'avoir un **impact social et environnemental** significatif ont été retenus par le comité de direction dans le cadre de la déclaration de performance extra financière (DPEF).



INDUSTRIELS





INFORMATIQUE





Corrélativement à cette analyse des risques, des politiques ont été poursuivies ou mises en œuvre, débouchant sur des actions dont l'efficacité est mesurée par des indicateurs spécifiques qui sont suivis chaque année par le Siège du Groupe.







POLITIQUE POUR ADRESSER CES RISQUES ET INDICATEURS DE SUIVI

1- Gestion des fournisseurs critiques



Les achats du Groupe sont relativement concentrés. Une soixantaine de produits ont été identifiés comme pouvant potentiellement impacter le Groupe en cas de défaillance d'approvisionnement.

Le Groupe est exposé à un risque relatif aux relations avec les fournisseurs de ces produits. Ceux-ci sont rigoureusement sélectionnés. A ce jour, les produits clé ayant une source d'approvisionnement unique représentant 8% des achats du Groupe. Cet indicateur, suivi depuis plusieurs années, est en constante progression.

Le Groupe ne peut exclure un risque de défaillance ponctuelle ou définitive d'un fournisseur dont le service est considéré comme critique pour l'activité du Groupe, une consolidation de ces fournisseurs, une augmentation de la dépendance du Groupe à l'égard de certains fournisseurs et/ou une modification significative de la politique de prix pratiquée par un fournisseur clé pour la Société. La réalisation d'un ou plusieurs de ces évènements pourrait affecter négativement la production du Groupe ainsi que sa capacité à continuer de fournir ses services à des conditions satisfaisantes, ce qui à terme est susceptible d'avoir un impact négatif sur son activité et ses résultats.

Le Groupe a ainsi mis en œuvre plusieurs actions afin de conserver la maîtrise de ce risque :

- une politique d'approvisionnement est menée afin d'identifier, de qualifier et de référencer plusieurs fournisseurs potentiels afin d'éviter de se retrouver en situation de dépendance par rapport à un seul fournisseur;
- mise en œuvre et suivi de KPI achats : suivi des dépenses pour chaque famille de produits, suivi des panels de fournisseurs, pourcentage des achats par fournisseur et pays.
- mise en place de procédures selon un mode dégradé des produits critiques;
- Suivi des principaux indicateurs par la Direction générale tous les mois.

Le Groupe a mis en place un indicateur en 2018, suivi chaque année. Il concerne le nombre de fournisseurs en source unique pour les produits stratégiques du Groupe. Il concerne 7 des plus grandes filiales du Groupe.

Objectif: qualification de produits de substitution (solutions alternatives)

Gestion des fournisseurs critic	ques	
	2019	2020
Nombre de produits stratégiques	62	62
Nombre de produits à source unique	6	5
Taux de source unique en %	10	8
Objectif à atteindre	0%	5

2- Prévention des accidents industriels



Le Groupe doit faire face au risque de survenance d'un accident industriel majeur tant sur ses sites que lors du transport (maritime ou terrestre) ou lors d'activités liées à ses opérations. Les activités du Groupe sont exposées, pendant ses opérations à des risques d'explosions, des incendies et des dangers pour l'environnement, comme des rejets accidentels de produits polluants ou dangereux. De tels évènements viendraient perturber ou interrompre la conduite des opérations du Groupe et limiter sa production. Ses activités sont également exposées à des risques liés au cycle de vie des produits fabriqués, ainsi qu'aux substances utilisées.

Les sites de production d'explosifs du Groupe sont exposés à des risques d'accidents industriels majeurs pouvant causer des dommages aux personnes, aux biens et à l'environnement. Au titre de ses activités de production, de mise en œuvre d'explosifs et de démolition par exemple, ou encore de ses activités de désamiantage/déplombage réalisées sous atmosphère contrôlée, il existe un risque de dissémination d'hydrocarbures et/ou de produits amiantés ou plombés dans l'environnement existe.

La responsabilité du Groupe pourrait également être recherchée au titre de ses activités passées, en cas de dommages aux personnes ou aux biens, d'atteinte à l'environnement, ce qui pourrait entraîner des conséquences défavorables quant à ses résultats. Ces actions sont également susceptibles de porter atteinte à la réputation du Groupe.

La Société met en place différents mécanismes pour maîtriser ces risques et notamment :

- publication mensuelle d'un rapport Sécurité Santé Environnement (SSE).
- renouvellement depuis 2008 du programme d'Assurance Groupe avec extension progressive aux nouvelles filiales et amélioration des garanties dommages;
- couverture systématique de la perte d'exploitation pour les sites de production ;
- mise en place de programmes systématiques de couverture accident du travail et prévoyance ;
- programme de campagne de prélèvements sur les principaux sites du Groupe qui le nécessitent ;
- provisions aux fins de couvrir la survenance de ce risque conformément aux normes IFRS calculées sur la base d'études de sol réalisées sur tous les sites de production du Groupe et du retour d'expérience sur les coûts de dépollution encourus par le Groupe sur certains ses sites ;
- mise en place d'une Police d'assurance RC Environnement afin de couvrir le risque de la survenance de pollutions accidentelles.

Politique SSE:

Notre politique Sécurité Santé Environnement est mise à jour et se compose désormais de 3 volets :

- Notre Vision
- Notre Déclaration
- Nos principes

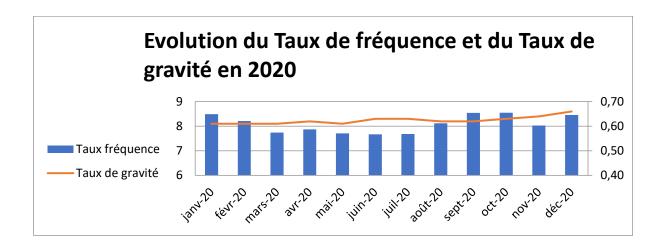
Les principaux points de changement concernant cette nouvelle politique sont les suivants :

- La gestion de projet pour lesquels la sécurité est intégrée en amont et durant son déroulement
- La gestion de crise
- La continuité d'activité
- Le bien être et l'épanouissement

Cette politique a été revue par les fonctionnels SSE Zone du Groupe puis soumise à l'approbation du P&DG EPC, enfin validée en comité Plan de Continuité d'activité Groupe.

Cette politique ve être affichée dans le Groupe.

 Nous suivons mensuellement des indicateurs statistiques comme le taux de fréquence et le taux de gravité des accidents



Le taux de fréquence est quasi constant sur l'ensemble de l'année 2020 à 8,5 avec un premier semestre orienté à la baisse et un retour à 8,5 en décembre 20.

Le taux de gravité est en augmentation de 0,61 en janvier 2020 à 0,66 en décembre, soit une augmentation + 8 %.

Cette augmentation s'explique par un impact plus élevé des accidents sur 8 filiales implantées dans 5 pays. Les autres filiales du Groupe ne sont pas concernées par cette augmentation et n'ont eu aucun accident.

L'augmentation du taux de gravité en 2020 n'a pas eu d'incidence sur le taux de fréquence. Le nombre d'accident n'a pas augmenté, en revanche ils ont été concentrés sur un nombre réduit de filiales et se traduisent , in fine, par une gravité supérieure pour les accidentés. Celleci est mesurée par un nombre de jours d'arrêt plus élevé.

 Nous suivons également des indicateurs prédictifs comme la Remontée de situations à risque dont le Nombre d'incidents à haut potentiel appelé HIPO

Les indicateurs prédictifs reflètent notre capacité à prévenir des accidents avec arrêts ou des sinistres majeurs. Ces remontées et ces HIPOS doivent être significatifs pour garantir un niveau suffisant en matière de prévention d'accidents.

En 2020, 2054 situations à risque ont été rapportées dans l'ensemble du Groupe comportant 46 HIPO et 236 incidents routiers. Ces chiffres sont en baisse si on les comparent à l'année 2019, qui comptait 52 HIPO et 2678 situations à risques.

L'évolution de ces chiffres s'explique en grande partie par la situation sanitaire de l'année 2020, qui a conduit de nombreux salariés à effectuer du télétravail. Les remontées de situations à risque ont donc été moins nombreuses de ce fait.

Politique assurances groupe sur l'ensemble des filiales du Groupe EPC

Nombre - % de filiales couvertes par le programme groupe d'assurance dommage :

28 filiales sur 52 (54%) en 2020

Cela représente 5 filiales de plus que celles qui étaient couvertes en 2019.

La mise en place de notre Politique Assurances Groupe s'accompagne d'un retour d'expériences de la part de notre assureur sous la forme d'une cartographie permettant de relever les points forts de nos principaux sites mais aussi des points d'amélioration.

Cette cartographie s'effectue grâce à des missions depuis le début de notre contrat de sites différents d'une année sur l'autre.

Les indicateurs peuvent être regroupés ainsi :

	2018	2019	2020
Nombre de visites de prévention par l'assureur planifiées	2	2	0
Nombre de visites de prévention par l'assureur réalisées	1	3	0
Nombre de filiales auditées	MCS : le site de Souman	EPC Fr, Site Smc Kemek, Site Enfield EPC Uk, Site Rcw	Aucune suite au context sanitaire mais un suivi plus particulier sur 2 filiales : EPC France et MCS

Politique Protection Sociale, Santé, Prévoyance - 2 indicateurs :

Nombre de filiales couvertes en Prévoyance : 72% (23 filiales sur 32 ayant répondu)

contre 67% en 2019

La quasi-totalité des filiales françaises bénéficient dans leurs contrats de Prévoyance des couvertures capital décès, rente éducation et incapacité/invalidité

Parmi les filiales étrangère couvertes en Prévoyance, 14 bénéficient de la couverture «capital décès » et incapacité/invalidité.

Nombre de filiales couvertes en AT : 72% (soit 23 filiales sur 32 ayant répondu) contre 64,5 % sur 2019

Il s'agit d'un bon taux de couverture, en augmentation d'année en année.

Surveillance sols et politique RCAE : ces informations figurent dans la note de provision environnementale (chapitre 6-12 de l'annexe des comptes consolidés)

3- Autres risques



Nombre de tests ou situations réelles dans l'année

Dans le cadre de notre démarche de préparation à la continuité de nos activités suite à une crise, nous avons mis en place un système de gestion de continuité d'activité.

Ce système de gestion de la continuité d'activité fait l'objet d'une certification à la norme ISO 22301 depuis octobre 2017.

En Octobre 2020, nous avons renouvelé avec succès notre certification pour une durée de 3 années jusque 2023 suivant le référentiel version 2019.

Des indicateurs permettant de mesurer les retours d'expériences sont en place, soit sous la forme de simulation de tests, soit sous la forme d'exercice réels pour lesquels une formalisation du Retour d'expériences est effectuée.

	2019	2020
Nombre de crises réelles avec formalisation d'un retour d'expériences REX	1	9
Nombre de tests ou simulations avec REX	0	1

EPC a un niveau de maturité aujourd'hui qui nous permet de systématiquement formaliser les REX suite aux crises ou bien aux événements d'importance. Ainsi, nous avons formalisé une REX suite à notre déménagement de Juillet 2020 ainsi que durant la crise sanitaire.



Du fait de son implantation internationale, le Groupe a identifié la pandémie comme un risque pouvant avoir un impact sérieux sur ses activités. Le Groupe est aujourd'hui présent dans de nombreux pays particulièrement impactés par la pandémie de Covid-19. Il suit donc l'évolution de la situation avec grande attention tout en mettant en place les mesures nécessaires pour protéger ses salariés et l'activité de ses fournisseurs.

Les principaux facteurs de risques identifiés à ce jour, sans que cette liste soit exhaustive, concernent :

- la perturbation temporaire ou durable des chantiers et sites sur lesquels opère le Groupe EPC dans les différents pays touchés par l'épidémie ;
- les retards dans les commandes ou différents chantiers sur lesquels opère le Groupe
 EPC :
- les impacts sanitaires sur la santé et l'activité des fournisseurs du Groupe;
- la restriction des déplacements qui compliquent le management des entités, le contrôle et la formation des collaborateurs.

L'activité consolidée du Groupe EPC au 30 juin 2020 était en baisse de 10,7% sur le premier semestre par rapport au premier semestre 2019 du fait de l'impact de la Covid-19 sur les

activités du Groupe, en particulier dans la zone Europe Amérique. Plus spécifiquement, l'activité démolition a vu son chiffre d'affaires baisser de près de 29%.

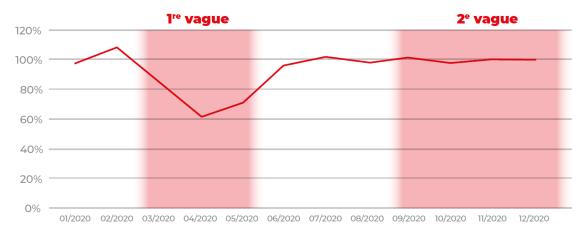
La situation s'est ensuite améliorée et, concernant l'activité démolition notamment, l'intégralité des chantiers ont repris.

Plusieurs crises passées, notamment les épidémies Ebola, ont permis par le passé au Groupe de se préparer à de tels scénarii et de réagir rapidement face à une pandémie et en particulier à celle de la Covid-19.

Le Groupe s'était ainsi préparé à une restriction stricte des déplacements et a mis en place diverses mesures :

- des outils de visioconférence perfectionnés et généralisés; les systèmes informatiques du Groupe sont accessibles depuis le domicile d'un utilisateur par l'intermédiaire d'une connexion sécurisée. Nous avons également pu fournir aux collaborateurs du Siège des écrans, clavier et souris pour compléter l'ergonomie de leur poste de travail, en plus de l'ordinateur portable, fourni pour chacun.
- Au niveau du Siège du Groupe, la téléphonie étant dématérialisée, nous n'avons pas eu de perte de communication entrante avec nos tiers et les utilisateurs ont pu émettredes communications sortantes avec leur numéro de téléphone professionnel sans frais
- un système de gestion du télétravail. Celui-ci a été généralisé au Siège à 100% durant 4 mois, entre mars et juillet 2020 puisqu'au 1^{er} confinement s'est rajouté l'attente du déménagement, réalisé à la Défense le 15 juillet 2020. L'outil de gestion des absences, Figgo, nous permet de gérer au plus près le télétravail.
- Nous avons également mis en place un certain nombre d'actions pour rester en contact permanent avec nos collaborateurs et vérifier qu'il n'y avait pas d'isolement.
- l'utilisation de l'ensemble des mesures disponibles pour adapter sa base de coût à la baisse d'activité, notamment le chômage partiel, dans tous les pays d'Europe impactés dans lequel le Groupe est présent;
- le report des échéances bancaires, sociales et fiscales, dès que possible ;
- les procédures de sécurité de tous les sites du Groupe et de ses activités ont été adaptées pour permettre à nos salariés de reprendre le travail dans de bonnes conditions dans le cadre des différentes réglementations applicables (masques, gants, lunettes, gel hydroalcoolique). Un stock de 100 000 masques a été constitué pour anticiper les besoins de notre personnel. Nous avons formalisé des guides de bonnes pratique d'utilisation des EPI sur site.

Activité réelle par rapport à ce qui avait été prévu en début d'année 2020

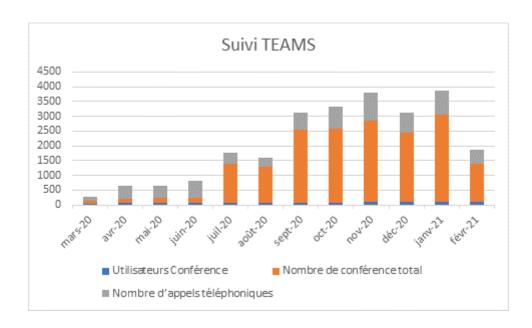


Cet indicateur, calculé sur le périmètre du Groupe, montre,que malgré le choc du premier confinement, le Groupe a été capable de retrouver rapidement un haut niveau d'activité.

L'identification du risaue pandémie par le groupe depuis plusieurs année, a été de nature à lui permettre de réagir de manière efficace et ordonné malgré les forte incertitude liées à l'environnement sanitaire.

.

Cet indicateur permet d'analyser le nombre de conférences suivi sur Teams au fil des mois. Il concerne le Siège du Groupe, la filiale R&D ainsi que la filiale qui porte les expatriés.(Teams n'ayant été mis en place qu'à la fin du 1^{er} semestre pour remplacer Skype, les chiffres des tous premiers mois ne sont pas significatifs)



Périmètre : Siège du Groupe en 2019 ; Siège du Groupe, Filiale R&D et filiale qui porte nos expatriés en 2020

	2019	2020
Jours de télétravail	421,5	6005
Total salariés	41 salariés	76 salariés
Salariés habilités au télétravail	37	76
Commentaires	Le nombre de jours de télétravail a fortement augmenté, en particulier en fin d'année en raison des grèves de transport. Des salariés non éligibles ont été exceptionnellement autorisés à faire du télétravail	La crise sanitaire liée à la covid 19 a généralisé le télétravail. Durant le 1er confinement, l'ensemble du personnel a été en télétravail. Celui-ce s'est prolongé 2 mois supplémentaires pour les salariés du Siège.

Ces chiffres 2020 illustrent concrètement la situation inédite sur le plan du télétravail que nous avons vécu toute cette anne 2020 et que nous contenuons à vivre sur le début de l'année 2021.

4- Maîtrise d'une défaillance informatique



Toujours dans le cadre de notre démarche de préparation à la continuité de nos activités suite à une crise, notre système de gestion de continuité d'activité a identifié une activité critique relative à la défaillance informatique.

Cette activité critique est prise en compte à l'aide d'un kit opérationnel contenant les procédures en mode dégradé à activer en fonction du scénario décrit.

Des indicateurs permettent aussi de mesurer l'efficacité de notre système grâce aux retours d'expériences appelés REX. Ces REX s'effectuent, soit après des simulations de tests soit d'exercice réels pour lesquels une formalisation du Retour d'expériences est effectuée.

	2019	2020
Nombre de crises réelles liées à un aspect informatique	0	1
Nombre de tests ou simulations liées à un aspect informatique	0	1
Commentaires		La crise informatique a duré 3,5 jours ouvrés en octobre 2020. Une perte de l'infrastructurede production a eu lieu suite à un bug constructeur

Les retours d'expériences de la crise réelle sont :

- Importance de cibler des sous-traitances pour certaines prestations : externalisation des serveurs
- Poursuite de notre effort sur la sensibilisation au piratage informatique

Autres points sur la DPEF

Au-delà des risques identifiés, pour lesquels des indicateurs ont été mis en place, EPC a développé des politiques et mis en place des actions pour prendre en compte les autres conséquences sociales et environnementales de son activité, ainsi que les effets de cette activité quant au respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale.



Le Groupe EPC exerce ses activités dans le monde entier. Ses collaborateurs sont confrontés à de multiples situations pouvant générer des questionnements relatifs à l'éthique.

En 2018 le groupe EPC a fait évoluer les codes de gouvernance encadrant l'activité de ses collaborateurs pour les mettre en conformité avec la loi Sapin 2.

En 2019, afin de de mieux cibler les exigences en matière de lutte contre la corruption, une Charte Ethique incluant un code de conduite anticorruption, une politique cadeaux et une procédure d'alerte ont été mis en place dans le groupe.

La diffusion de cette procédure avait été faite en 2019 auprès de 1287 salariés du Groupe (filiales et Siège). EN 2020, la procédure a été diffusée à 208 personnes supplémentaires.

Un dispositif de formation destiné aux cadres et personnels les plus exposés aux risques de corruption et de trafic d'influence a commencé à être déployé en 2019. Au 31 décembre 2019, 34 personnes avaient été formées.

Il est prévu de continuer à déployer la formation anti-corruption dans le Groupe à travers un parcours sur-mesure durant l'année 2021.

Un Comité d'Ethique chargé de recueillir et de traiter les alertes qui remontent via le dispositif d'alerte interne a été mis en place par décision du Président en date du 17 octobre 2019. Il se réunit plusieurs fois par an pour traiter les sujets relevant de sa compétence.

A ce jour, 19 filiales ont mis en place un système pour détecter des comportements contraires à l'éthique dans les notes de frais, frais de mission et de réception, la plupart de ces système se basant sur des doubles validation (managériales et finance/comptabilité)

Une Direction Conformité et Règlementation a été créée au 1^{er} janvier 2020 au sein du Groupe afin d'assurer le suivi de l'ensemble de ces procédures.

L'année 2020 a été marquée par des avancées principalement sur les points suivants :

Tiers des filiales du Groupe :

- La collecte auprès de plus de 35 filiales partout dans le monde de la liste des tiers, clients et fournisseurs, avec lesquels ces filiales ont été en relation d'affaire sur les 2 dernières années,
- La création d'une base de tiers centralisée et son traitement en vue d'être exploitée (dédoublonnement, valorisation des volumes d'affaires en devise de référence, création d'un code de regroupement pour les tiers appartenant à une même société ou un même groupe au-delà du pays d'implantation),
- Les études liminaires et la création de l'algorithme de traitement permettant de sérier les tiers en fonction du degré d'exposition au risque de corruption (en tenant compte : du volume d'affaire, de l'indice de corruption IPC du pays d'implantation du tiers et de la cartographie des risques),
- La définition des niveaux et des critères de criblage selon les risques pour les tiers présentant un risque de corruption significatif,
- Le choix d'un prestataire (cabinet d'expertise en intelligence économique) et des modalités de criblage des tiers,
- Le criblage de la totalité du stock des tiers en application de l'algorithme (cidessus) et des critères de criblage,
- ➤ La création de deux questionnaires de recueil des informations quant aux dispositifs de lutte contre la corruption à destination des tiers, traduction et informatisation : déploiement ciblé et mise en place sélective sur 2021,
- La rédaction d'un jeu de clauses contractuelles anti-corruption progressives (information, suspension ou résiliation), traduction et déploiement ciblé en 2021.
- ❖ Retour d'expérience et travaux de préparation à l'évolution et l'amélioration de la méthodologie de cartographie des tiers à risque selon les métiers et les zones d'implantation des filiales du groupe,
- ❖ Formation et sensibilisation des personnels du groupe exposés au risque de corruption :
 - Co-construction d'un module de e-learning de sensibilisation au risque de corruption pour les personnels moyennement exposés du groupe,
 - Traduction multilingue du module de sensibilisation e-learning,
 - Sélection d'un outil de diffusion du module de e-learning et de monitoring de la participation au e-learning,
 - Déploiement et mise en œuvre en 2021 auprès des collaborateurs du groupe concernés.
- Participation active aux révisions des normes européennes sur les explosifs civils (membre désigné des commissions AFNOR des experts français et du comité technique européen),

Par ailleurs, la lutte contre l'évasion fiscale s'articule autour de deux piliers :

- Une politique de prix de transfert conforme aux recommandations de l'OCDE
- Une procédure de suivi des contrôles fiscaux qui permet de partager les bonnes pratiques au sein du groupe et de mettre en commun les difficultés rencontrées



Le Groupe attache une importance particulière au respect :

- des principes posés par la déclaration Universelle des Droits de l'Homme,
- des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), ratifiées par la France
- des lois dans le domaine de la lutte contre la corruption

Le Groupe EPC a défini 6 droits essentiels des collaborateurs, inspirés des principes énoncés par les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

Ces droits figurent dans le code de Bonne Pratique des Affaires, revu en 2019 pour se concentrer désormais sur les engagement sociaux, sociétaux et environnementaux du groupe

Parmi ces droits essentiels:

Prohibition du travail des enfants

Le Groupe EPC n'accepte en aucun cas en son sein ou chez ses sous-traitants et fournisseurs l'emploi des enfants. Il est donc fondamental de respecter la limite d'âge légal minimal applicable dans tous les pays d'implantation du Groupe. Dans tous les cas, cet âge minimal, ne pourra être inférieur à celui prévu par les conventions 138 et 182 de l'Organisation Internationale du Travail, soit 15 ans, porté à 18 ans pour les travaux dangereux ou particulièrement difficiles.

Prohibition du travail forcé

Le Groupe EPC ne tolère en aucun cas en son sein ou chez ses sous-traitants et fournisseurs, l'usage du travail forcé, c'est-à-dire de travailleurs employés sous la contrainte, la force ou le chantage

Un reporting annuel portant sur les engagements sociétaux en faveur du développement durable et de l'économie circulaire ainsi que le suivi des bonnes pratiques par la Direction SSE permet d'analyser l'impact territorial, économique et social de l'activité dans l'ensemble du groupe



En matière de développement durable

DEFINITION

Le 2 août 2015, 193 pays ont approuvé les 17 objectifs :

Pour mémoire, les 17 objectifs de développement durable sont les suivants :

- 1. Éradication de la pauvreté;
- 2. Lutte contre la faim ;
- 3. Accès à la santé;
- 4. Accès à une éducation de qualité ;
- 5. Égalité entre les sexes ;
- 6. Accès à l'eau salubre et à l'assainissement ;
- 7. Recours aux énergies renouvelables ;
- 8. Accès à des emplois décents ;
- 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ;
- 10. Réduction des inégalités ;
- 11. Villes et communautés durables ;
- 12. Consommation et production responsables ;
- 13. Lutte contre le changement climatique ;
- 14. Vie aquatique;
- 15. Vie terrestre;
- 16. Justice et paix;
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs.

❖ L'application de ces principes au Groupe EPC

Le développement durable , pour le Groupe EPC, qu'est ce que cela signifie ?

DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES FILIERES DANS L'ACTIVITE DEMOLITION

ATD: Nouvelles filières de déchets (DEEE, néons, mobilier...), partenariat avec des exutoires de recyclage.

2B RECYCLAGE, OCCAMAT, OCCAMIANTE et PRODEMO : développement de nouvelles filières de collecte et de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ; création de filières de collecte de traitement du plâtre.

SENSIBILISATION & FORMATION

Dans nos filiales de la démolition 2B Recyclage, Occamat, Occamiante et Prodemo) : Mise en place d'une communication (Film) sur le developpement durable auprès des salariés et de nos clients.

ENERGIE

EPC Espana : Utilisation d'une énergie renouvelable comme l'énergie solaire pour des applications sépcifiques.

EPC France : La performance énergétique a été évaluée au travers d'un audit de performance énergétique mis à jour sur 2020.

ENVIRONNEMENT

EPC France : Projet en cours visant à recycler des eaux contenant des nitrates pour un de nos procédés de fabrication de l'activité « Recyclage Matrice ».

Certifications de démarche environnementale : Plusieurs filiales du Groupe ont été certifiées pour des démarches : certifications ISO 14001 par exemple pour EPC France.

En matière d'économie circulaire

Définition

L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation, le gaspillage des ressources et la production des déchets dans le respect de l'être humain.

Il s'agit ainsi de permettre la préservation des ressources, de notre environnement, de notre santé, de permettre le développement économique et industriel des territoires, de réduire les déchets et le gaspillage. L'économie circulaire est un modèle qui doit répondre à tous ces enjeux. Il s'agit de passer d'une société du tout jetable, basé sur une économie linéaire

(extraire, fabriquer, consommer, jeter) vers un modèle économique plus circulaire générateurs d'activités et de création d'emplois durables et non délocalisables.

Que signifie l'économie circulaire pour le Groupe EPC ?

□ Bonne santé et bien-être

Il s'agit d'un objectif Groupe depuis plusieurs années.

L'objectif est d'améliorer la santé et/ou le bien-être de nos salariés au travail à l'aide de campagnes spécifiques et ciblées en fonction des zones ou des filiales.

Exemple d'action menée en 2020 : « Commit to be Fit », qui figure parmi les priorité de EPC-UK depuis son lancement en 2016.

Les bons résultats de ce programme destiné à améliorer la santé et le bien-être de son personnel, au travail comme à la maison, en veillant notamment à encourager des modes de vie plus actifs et plus sains, ont été distingués à 2019 et 2020 par le prix MPQC (Mineral Products Qualifications Council) décerné par la MPA (Mineral Products Association).

En 2020, la filiale EPC UK a reçu en interne un oscar d'or pour récompenser le travail de la filiale qui a produit une vidéo intitulée « it is OK to say you are not OK », qui traite pudiquement le sujet de la prévention du mal-être au travail.

□ Pratiques du retraitement des déchets dans nos filiales :

L'exemple de notre activité Démolition

- ❖ Pour les filiales de notre activité démolition, le retraitement des déchets fait partie de l'ADN des filiales et de la différenciation de leur offre auprès de leurs clients :
 - En 2020, 70 % des déchets du BTP doiventt être recyclés. Il s'agit d'une obligation fixée par la loi de transition énergétique qu'EPC Démolition a anticipé depuis plusieurs années en s'inscrivant dans une nouvelle dynamique d'économie circulaire.
 - Pour l'activité Démolition, cette problématique des déchets s'est transformée en ressources.

À l'image de notre société, le secteur du bâtiment doit désormais composer avec de forts enjeux environnementaux. Fort de l'expérience de ses différentes filiales, le pôle démolition du groupe EPC a fait de la gestion des déchets une activité à part entière. Trier les différents matériaux, les acheminer vers les bonnes filières, les valoriser en les transformant en matières premières secondaires constituent autant de nouveaux savoir-faire. C'est ainsi que le béton est réutilisé comme matériau de construction, que la ferraille repart en aciérie, que le bois est transformé en panneaux de particules ou combustible de chaufferie. Il en va de même pour le plâtre, le PVC... Autant de déchets issus de la démolition, qu'EPC est capable de valoriser au travers de solutions techniques toujours plus élaborées, en réponse à une demande client ou en proposition de service complémentaire.

Il s'agit également pour d'un service différenciant que nous proposons, au-delà des obligations légales. Cette démarche proactive permet de faire baisser le coût des déchets, notamment grâce à des prestations de tri et de réutilisation in-situ des

matériaux. Cette maîtrise des filières et des procédés de recyclage vaut à EPC Démolition la confiance de nombreux clients, publics comme privés, soucieux de faire de leur chantier une vitrine de leur engagement sociétal.

Les sociétés de démolition du groupe EPC ont choisi de s'orienter vers la déconstruction sélective. Cela consiste à déshabiller les bâtiments avant de trier les déchets par typologie pour les orienter vers les bonnes filières de valorisation. Cette approche permet ainsi de mettre à nu les matériaux structurels comme le béton qui sera alors concassé et criblé pour produire un granulat recyclé en remblaiement ou dans la fabrication de béton. Chaque année, 2B recyclage produit 300 000 tonnes de granulats de béton recyclé principalement issus des chantiers de déconstruction du groupe.

<u>EPC France</u>: effort marqué de retraitement de déchets tel le recyclage de 13,6 tonnes de cartouches d'explosifs, recyclage de 89 tonnes de matrice, traitement de 34 tonnes de déchets industriels banaux (DIB), traitement de 17 tonnes de fer et métaux, traitement DEEE 400 kg, Traitement DIS (big bag souillés, futs encres....) de 49 tonnes, enfin déchets d'emballages souillés types Big Bag pour plus de 42 tonnes.

<u>EPC SENEGAL</u>: traitement des déchets en provenance des foreuses, du minage ou du dépôt. Réutilisation des filtres à air et des tiges par des tiers. Recyclage des palettes pour la menuiserie. Recyclage des cartons.

<u>EPC Sverige</u>: Le recyclage de produits non conformes de type matrice est bénéfique pour l'économie et l'environnement puisque cela conduit à une minimisation des produits non conformes.

<u>MINEEX</u>: poussières, emballages, graisses et huiles usées figurent parmi les déchets usuels. La filiale poursuit ses efforts pour mieux gérer les déchets dangereux et fait appel pour ce faire à des entités spécialisées dans leur collecte et leur recyclage.

D'autres actions ont été poursuivies sur l'année 2020, telles que :

- ✓ La mise en place d'un centre d'affutage pour la prolongation de vie des taillants (consommables clef pour les foreuses)
- ✓ La récupération des huiles usagées par SRH (une structure agrée),
- ✓ Le ramassage du résidu des détonateurs non électriques après le tir et leur cession à une société de recyclage.
- ✓ Les actions nouvelles ont concerné la collaboration avec la direction de l'environnement et des établissements classés (DEEC) pour la gestion de nos déchets et la cession des cartons à un organisme agréé.

☐ Création d'emplois locaux, actions en faveur de l'éducation et de la lutte contre la pandémie

<u>2B Recyclage, Occamiante, Prodemo, Occamat</u>: Partenariat avec des entreprises de réemploi comme BAKACIA, REAVIE et OCEAN pour y intégrer des salariés en décrochage du monde du travail.

<u>EPC Belgique</u>: dans la mesure du possible, sont privilégiées les embauches des personnes situées dans un périmètre géographique proche des dépôts, à moins de 40 km de distance. Les sous-traitants sont également choisis en fonction de la situation géographique des dépôts.

<u>EPC Maroc</u>: Déménagement en 2020 sur un nouveau site et recrutement des riverains dans la société de gardiennage.

<u>Marodyn</u>: Recrutement de personnel temporaire parmi les habitants des villages riverains de certains chantiers

<u>Nitrokémine</u>, <u>Nitrokemfor</u> : Offre de stages de 3 mois aux étudiants de l'Institut des Mines de Boké et Conakry ;

Dons de kits (masques, eau de javel, savons, hydro alcoolique) pour aider la sous-préfecture sur la senbilisation de la pandémie Covid 19.

<u>Nitrokémine</u>: Forage d'eau potable effectué dans la cour d'une école primaire éloignée du centre-ville, pour lutter contre les amibiases chroniques et autres parasitoses dues à la consommation d'eau souillée.

<u>EPC côte d'Ivoire</u>: plusieurs dons ont été réalisés par EPC CI au village d'Oko dans le cadre de la luttre contre la Covid 19. Grâce à ceux-ci, du matériel scolaire a pu être acheté par l'école primaire d'Oko.

☐ Technologie

EPC Belgique : Renouvellement de la flotte de camions avec des moteurs plus respectueux de l'environnement (Euro 6)

□ Environnement

<u>EPC Côte d'Ivoire</u>: dans le cadre de la luttre contre le rechauffement climatique, une forêt de tecks a été crée sur le site de l'Usine . Une convention avec les Autorités forestières est en cours d'étude pour la plantation de 50 hectares de tecks..

<u>EPC Gabon</u> a pour projet de collaborer avec l'Agence Nationale des Parcs Nationaux pour réaliser des projets sociaux dans la zone Raponda Walker. Il est envisagé l'aménagement d'un parc d'activité pour les jeunes.

<u>EPC Sénégal</u> : la filiale s'engage à mesurer les vibrations émises et à diminuer la surpression accoustique qui crée des nuisances dans les habitations voisines.

<u>EPC Sverige</u>: Mise en place d'un système expert installé sur des Mémus opérant chez le client et permettant d'augmenter la fiabilité de fonctionnement grâce à une réduction d'interventions pour réparation. Cela permet de limiter les déplacements des équipes de maintenance sur les chantiers et de diminuer la rupture de pièce. Ce système, appelé CIRRUS sera totalement opérationnel en 2021.

EPC Guinée : Interdiction de la coupe de bois aux alentours du dépôt.

EPC Congo: Utilisation des bambous pour la protection des merlons du dépôt

□ Energie

<u>EPC France</u> : Suivi d'indicateurs de performance énergétique sur le site de Saint-Martin de Crau. Cette démarche a été initiée en 2018.

<u>EPC Sverige</u>: Utilisation exclusive d'électricité de source renouvelable, produite de manière à protéger l'environnement naturel, par exemple en utilisant le vent, l'eau ou le soleil.





Egalité de traitement et non discrimination

En 2020, le Groupe EPC compte 10,5% de femmes, sachant que ce pourcentage reste à peu près stable depuis 2 ans.

EPC France a procédé au calcul sur l'égalité de salaire entre hommes et femmes. Le résultat obtenu est de 88/100, ce qui constitue un très bon score. En revanche, la situation sanitaire sur 2020 a contraint EPC France à repousser la négociation de l'accord sur l'égalité professionnelle, qui aura donc lieu début 2021.

La société Occamat, Occamiante et Prodemo ont signé mi 2020 un plan d'action en matière d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes avec des incateurs de suivi sur la formation, la rémunération effective et les conditions de travail. Il y est également question d'objectifs d'augmentation du nombre de femmes.

Plus généralement, le Groupe a la volonté de s'engager dans une démarche pragmatique et pro-active dans ce domaine de l'égalité H/F, en favorisant également la promotion et l'embauche des femmes lorsque cela est possible.

La dirigeante de notre filiale Sénégalaise a reçu en 2020 le prix « femmes entrepreneures de l'année » lors des récompenses « Hub Africa ». La jeune dirigeante a souligné lors de son discours les enjeux que sont pour les femmes africaines l'accès à l'éducation, l'alphabétisation et la scolarisation.

Toutes les filiales françaises sont engagées dans la lutte contre la discrimination, en commençant par la non discrimation à l'embauche. Tout acte de discrimination fait l'objet d'un entretien et d'une éventuelle sanction prévue par le règlement intérieur de la filiale.

Mesures prises pour améliorer les conditions de travail

Différents accords se sont poursuivis ou ont été négociés en France en 2020 : annualisation du temps de travail à EPC France, négociation annuelle obligatoire, droit à la déconnexion, accords d'intéressement et de participation- PERCO-charte de télétravail, accord d'astreinte.

Des accords d'intéressement et/ou de participation couvrent toujours plus de 95% des salariés français qui bénéficient également d'un plan d'épargne groupe.

Au-delà de ces accords, les sessions « Esprit d'Equipe » sont centrées sur le développement de la culture d'entreprise, notamment celle de la sécurité et favorisent l'esprit d'entraide au travail.

Mesures prises en faveur de l'emploi et l'insertion des personnes handicapées

Le Groupe EPC est attentif à favoriser l'emploi et l'insertion des personnes handicapées.

EPC France a recruté un salarié handicapé. Par ailleurs, la filiale a procédé à l'achat de chaussures de sécurité orthopédique faite sur mesure pour un salarié avec un handicap sur un pied.

Les autres filiales françaises recourent régulièrement à des sociétés extérieures qui emploient des personnes handicapées afin d'effectuer par exemple l'entretien des espaces verts, le nettoyage des vêtements de chantier ou bien l'achat de fournitures de bureau.



La Conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques a eu lieu du 30 novembre au 12 décembre 2015 au Bourget en France.

Certaines filiales du Groupe se sont mobilisées pour cet évènement et continuent à se mobiliser. Ainsi, notre filiale ATD a participé à la COP 21 de la métropole de Rouen.

Mise en valeur des terres agricoles



Le Groupe EPC s'engage pour la mise en valeur agricole des terres d'une partie importante de son emprise foncière

A EPC Belgique, nous avons une présence permanente de moutons dans le cadre de l'entretien du site à la place de moyens mécaniques exigeant des hydrocarbures.

Minage 4.0

En moins de 2 ans, EPC Groupe a opéré une révolution numérique sans précédent, en plaçant le digital au cœur de l'activité forage-minage.

Nos clients et nos équipes communiquent sur la base de modèles temps réel 3 D qui facilitent la prise de décision pour la gestion quotidienne des sites. Le temps d'acquisition des données géométriques critiques pour l'optimisation des plans de tir s'est réduite (utilisation de drones, rapidité du traitement des images). La sécurité des personnels a ainsi progressé. Nos clients, européens, canadiens et africains, qui ont pu bénéficier de ces services innovants, ont pu mesurer leur apport en termes de sécurité, productivité (réduction des temps de cycles en tunnels) et donc réduction de l'empreinte carbone.

Cette transition numérique a aussi permis au Groupe de progresser sur l'ingéniérie à distance. Ce sont des outils en phase avec le besoin de réduction des coûts, de productivité et de moindre déplacement des personnes. Nous capitalisons sur les progrès de l'intelligence artificielle pour réaliser davantage d'études à distance.

Diminution de notre empreinte carbone

club du Grand Paris.

Le Groupe EPC s'inscrit dans une logique de diminution de ses déplacements aériens. La situation sanitaire nous a bien sûr forcés à nous reconfigurer autour des outils à distance.

Dans le futur, une fois la crise sanitaire passée, nous pensons privilégier des déplacements plus long sur les sites à l'étranger et donc moins nombreux, l'objectif étant de rendre ces visites sur le terrains plus approfondies et pertinentes, dans une logique de déplacement responsable.

Les déplacements au sein des sites français se font essentiellement en train.

La démarche RSE de nos filiales, au-delà des politiques mise en œuvre par le groupe, s'enrichit chaque année grâce à de nombreuses initiatives locales

Relations avec les personnes ou organisations intéressées par nos activités

Les relations avec les autorités et organismes en lien avec nos activités se sont poursuivis en 2020, tout comme celles avec les différents syndicats ou organisations professionnels

Dans les activités de fabrication d'explosifs, ces contacts sont institutionnalisés avec notamment :

- ➤ En France: Les Préfectures, la Gendarmerie et les Sapeurs-Pompiers dans le cadre des PPI (Plans Particuliers d'Intervention) et des POI (Plans d'Organisation Interne). Tous les sites SEVESO seuil haut sont couverts par des PPRT (Plans de Prévention des Risques technologiques). EPC France participe également aux réunions du comité de suivi de site organisées par la DREAL, à l'Association des Entreprises des Zones d'Activité de Saint Martin de Crau et à la réunion annuelle des entreprises de la commune.
 Dans la démolition, le dialogue et les relations se poursuivent avec différents organismes contribuant à la promotion de l'image de la profession: FNTP, FFB, au SNED et au CREPI,
- > Au Canada: la Division de la réglementation des explosifs, le ministère du Travail, le ministère de l'Environnement, et celui des Transports.
- ➤ En Belgique : dialogue permanent avec les autorités (administration, police, pompiers): mise en place d'actions spécifiques pompiers en cas de feu dans la région Dialogue permanent avec les membres du secteur via le GBEE où 3 personnes de l'entreprise font

partie du Conseil d'administration. Rencontre avec les riverains des carrières clientes sous demande de ceux-ci.

- ➤ Au Gabon : collaboration permanente avec le ministère des mines pour la sécurité autour de l'utilisation des explosifs. Dialogue avec l'ANPN sur le suivi des activités aux alentours de notre dépôt d'explosifs. Participacition à la formation organisée par le Ministère de l'intérieur sur les aspects sécurité du Transport des Matières dangereuses (TMD - Formation des Formateurs).
- ➤ En Guinée : sensibilité sur la sécurité de nos activités au dépôt de Kouriah pour nos partenaires et les autorités locales. Assistance à la refection de la route menant au dépôt de Kouriah.
- ➤ Au Sénégal : étroite collaboration avec les exploitants des carrières et des mines, les Génies de Bargny et les collectivités locales

Partenariat et mécénat

Chaque entité s'investit localement dans des actions de mécénat humanitaire, culturel ou de sponsoring sportif.

La plupart des actions engagées les années précédentes se sont poursuivies notamment les partenariats avec des **associations caritatives**.

Nous notons plus particulièrement en 2020 :

Démolition ATD L'entreprise de la soutient Hockey club de ROUEN. le De même, ATD est adhérente de différentes associations locales (CHS: centre d'Histoire Sociale, un outil culturel, pédagogique et touristique ayant pour objectif la préservation et la mise en valeur du patrimoine industriel local). ATD s'associe a des évènements organisés par certains salariés dans le cadres du Teléthon, d'une vente de Sapins en faveur d'une association pour l'aide à un enfant handicapé.

Espagne : soutien à des oeurves de charité, football, courses et rugby

Guinée : assistance matérielle (tenues & boissons) au club de football de sangarédi, partipation à la fête de la femme le 08 mars, dons de motos poubelles au Gouvernorat de Boké, participation aux travaux de rénovation de l'église de Sangaredi.

Les thématiques suivantes n'ont pas été retenues comme pertinentes au regard des activités du groupe EPC :

lutte contre le gaspillage alimentaire, lutte contre la précarité alimentaire, respect d'une alimentation responsable, équitable et durable, respect du bien-être animal